

Notes de réflexion
et d'analyse
Etudes
& Emission TV Regards
du CEPAG
+ les fiches d'actualité de
la Centrale Culturelle
Bruxelloise

2013

Centre d'Education Populaire André Genot

Editrice responsable : Anne-Marie Andrusyszyn - Rue de Namur 47, 5000 Beez © 2014

Avec le soutien de :



NOTES DE RÉFLEXION ET D'ANALYSE

Les notes de réflexion et d'analyse, ainsi que les deux études, produites par le CEPAG en 2013 sont résumées dans ce recueil. Elles sont disponibles, dans leur intégralité sur le site : www.cepag.be ou sur demande : cepag@cepag.be tél. 081 26 51 56.

janvier 2013 // Nicolas Latteur

LA DÉMOCRATIE À L'HEURE DU CAPITALISME NÉOLIBÉRAL

Le terme « démocratie » fait aujourd'hui l'objet de toutes les appropriations. Des organisations ou des personnalités aux projets politiques bien distincts tels que le mouvement altermondialiste, la N-VA, Mario Draghi (président de la BCE), les Indignés... s'en réclament. La démocratie deviendrait un signifiant vide sur lequel chacun pourrait projeter ses rêves ou ses espoirs.

février 2013 // Nicolas Latteur

LES FORMES D'ORGANISATION DU TRAVAIL

Pourquoi organise-t-on le travail ? Qui le conçoit et qui le décide ? Quelle activité crée de la valeur économique ? Sur base de quels critères et de quels rapports sociaux ?

Ces questions ne peuvent appeler des réponses définitives. Les modes d'organisation des sociétés sont variables. Ils peuvent être dépassés. Le capitalisme s'est constitué par des rapports sociaux dont la dynamique n'est pas inscrite dans les astres. La propriété privée des moyens de production n'est donc pas inéluctablement le dernier chapitre de l'histoire.

La légitimité du capitalisme est ici interrogée d'un point de vue politique et démocratique. Sa définition et sa pratique du travail, tout comme ses formes d'organisation sous ce mode de production, sont développés.

janvier 2013 // Laurent D'Altoe

LA PRESSE FRANCOPHONE QUOTIDIENNE : ENTRE AGONIE ET RÉSURRECTION

Depuis de nombreuses années, la presse quotidienne en Wallonie et à Bruxelles n'en finit pas de perdre des lecteurs.

Ce constat, alarmant en termes de multiplicité démocratique des informations, trouve son origine dans des facteurs aussi variés que : la concurrence entre médias, la place d'internet comme nouvelle source d'information, ou encore la concentration des grands groupes de presse...

Mais, plus encore, c'est tout le journalisme qui est à repenser, loin des tapages médiatiques et des informations « people » dont on nous abreuve chaque jour.

mars 2013 // Laurent D'Altoe & Didier Brissa

SIDÉRURGIE : COMBATTRE LES IDÉES ROUILLÉES

La sidérurgie wallonne va mal... Pas besoin d'être un spécialiste de la question pour s'en rendre compte. Mais au-delà de ce constat, il est important de voir ce qui se cache derrière les discours, notamment des soi-disant « experts », qui tentent de faire passer la production d'acier comme « ringarde » ou « dépassée ».

mars 2014 // Laurent D'Altoe & Vanessa Amboldi

LES COOPÉRATIVES ET LES TRANSMISSIONS D'ENTREPRISES : QUELLES ARTICULATIONS ?

D'ici 2020, on estime qu'environ un tiers des PME wallonnes sera confronté à un problème de transmission. Faute de repreneur préparé ou identifié à temps, ce sont des milliers d'entreprises et d'emplois qui risquent de disparaître.

En Wallonie, la SOWACCESS a été mise en place pour s'attaquer particulièrement à ce dossier en facilitant la rencontre entre cédants et acquéreurs. Mais d'autres pays européens vont beaucoup plus loin en ouvrant également la possibilité de transmission aux travailleurs de l'entreprise à céder sous forme coopérative.

C'est pour étudier particulièrement ce sujet que l'agence-conseil en économie sociale Propage-s, le CEPAG, l'Interrégionale wal-lonne de la FGTB, la SOWACCESS et CECOP se sont associés pour l'organisation de ce colloque qui a eu lieu le 7 mars 2013 à Gosselies.

avril 2014 // Joseph Burnotte

LE PARCOURS D'ACCUEIL DES PRIMO-ARRIVANTS EN WALLONIE

Le 24 décembre 2012, le Gouvernement wallon a adopté une note décisionnelle relative à la mise en place d'un parcours d'accueil pour les primo-arrivants. Elle définit le public-cible, les étapes, le caractère obligatoire de certaines étapes et les moyens à mettre en œuvre pour organiser ce parcours.

Le 14 janvier 2013, cette note décisionnelle a donné lieu à l'approbation en première lecture par le Gouvernement wallon d'un projet de décret « remplaçant le livre II du code wallon de l'action sociale et de la santé, relatif à l'intégration des personnes étrangères et d'origines étrangères ». Le parcours d'accueil est précisé dans le titre III. Ce parcours, qui devra reposer notamment sur la mise en réseau d'opérateurs publics et privés, comprendra 4 modules censés répondre aux besoins des bénéficiaires en matière administrative, linguistique, de formation ou d'information. Il se veut être un processus d'émancipation des personnes qui arrivent en Wallonie.

Etat de la situation et réflexions...

avril 2014 // Lydie Gaudier

LA RÉFORME DU SYSTÈME DES CERTIFICATS VERTS

Les certificats verts sont un mécanisme de soutien à la production d'électricité à partir de sources d'énergie renouvelables et à la cogénération de qualité (électricité verte) mis en place en Région wallonne depuis le 1^{er} janvier 2003.

Sur base du rapport annuel 2011 de la CWaPE sur l'évolution du marché des certificats verts (publié début 2013) et compte tenu des dysfonctionnements pointés dans ce rapport, le Gouvernement wallon s'est attaché, dans l'urgence, à une réforme du système.

mars 2014 // Vanessa Amboldi

TRAVAIL, PRÉCARITÉ, RÉSISTANCES

Aujourd'hui, les nouvelles formes d'organisation du travail pèsent de tout leur poids : évaluations individuelles, contrats temporaires, sous-traitance, restructuration permanente, exigences de productivité et de flexibilité, mise en compétition des salariés... Travailler est devenu, pour beaucoup, synonyme de mal-être au travail voire de précarité. Une situation de plus en plus intenable physiquement et mentalement.

Face à cela, quelles sont les résistances collectives construites par le monde du travail ? Comment se développent-elles ? Comment les étendre afin de faire du travail une question politique et démocratique ?

Une journée d'étude a été organisée le 22 février dernier, afin d'approfondir ces questions. Une journée qui entre dans le cadre de la campagne 2013 « travail & actions collectives » menée par le CEPAG, en collaboration avec la FGTB wallonne.

avril 2014 // Daniel Draguet & David Lannoy

LA RÉFORME DU CHÔMAGE ET SES CONSÉQUENCES SOCIALES

Depuis de nombreuses années, on assiste à une atténuation du caractère assurantiel de l'indemnisation chômage. En effet, depuis les années '80, les chômeurs ont littéralement subi une succession de réformes aux conséquences sociales dramatiques. Etat de la situation...

avril 2014 // Anne-Marie Andrusyszyn

OUVRIERS DANS LA RUE, ARTISTES AU BALCON

A l'occasion du Festival international du Théâtre-action (FITA) organisé en mars 2013, notamment à Namur, le CEPAG a été interpellé sur la question du théâtre-action et de ses liens avec le monde du travail.

Une des journées s'intitulait « les ouvriers dans la rue, les artistes au balcon ». Si l'image est quelque peu provocatrice voire caricaturale, elle pose néanmoins une question de fond sur les liens qui existent, ou qui essaient de se maintenir, aujourd'hui entre le monde du travail et celui de la culture et en particulier du théâtre.

avril 2014 // Laurent D'Altoe

LES CHEMINS DE FER EN EUROPE : PRIVATISATIONS PAR WAGONS

Quand, au milieu des années '80, la Grande-Bretagne décide de privatiser son réseau ferroviaire à marche forcée, l'Europe libérale applaudit dans sa grande majorité. Cette « mise au pas » étant vantée comme garante d'un meilleur service, d'une sécurité accrue et de prix plus avantageux. Vingt ans après, le bilan est catastrophique. Mais les partisans du « tout au privé » ne désarment pas.

Cette note fait écho du séminaire organisé par le CEPAG le 12 avril 2013 à Beez.

juin 2013 // Laurent D'Altoe

EUROPE DÉBOUSSOLÉE CERCHE INDUSTRIE(S)

En Belgique et en Europe, chaque jour apporte son lot de fermetures d'entreprises et de restructurations. Certains en viennent à se poser la question de la place de la politique industrielle sur le vieux continent. Après avoir tenu un premier colloque sur la désindustrialisation en novembre 2012. Le Gresea et la CEPAG ont « remis le couvert » avec ce colloque consacré plus spécifiquement aux politiques industrielles actuelles en Europe.

juin 2013 // Laurent D'Altoe

COOPÉRATIVES SANS FRONTIÈRES

Une fois n'est pas coutume, ce séminaire du CEPAG, co-organisé avec le syndicat français CGT, se déroulait en dehors de nos frontières, à Lens (Nord de la France). Le but de ce déplacement était de constater, sur le terrain, la réalité des coopératives françaises qui connaissent un succès conséquent. Un exemple à suivre dans une Europe marquée par l'austérité et les crises sans fin. Partage d'une expérience sur le terrain...

mai 2013 // David Lannoy

SANS EMPLOI, TRAVAILLEURS... BIENTÔT TOUS PAUVRES ?

Comme partout en Europe, notre gouvernement a décidé d'imposer l'austérité aux travailleurs et allocataires sociaux. Les réformes de l'assurance chômage ou des assimilations pensions vont précipiter des dizaines de milliers de citoyens sous le seuil de pauvreté dans les mois et années à venir. Comble du cynisme, le gouvernement s'engage dans le même temps à « sortir 380.000 personnes de la pauvreté d'ici à 2020 » !

Outre leurs conséquences sociales désastreuses, ces choix politiques auront également de nombreuses répercussions indirectes. Logement, marché de l'emploi, santé publique, accès à l'énergie, égalité des droits, discriminations, finances des communes... La précarisation d'une frange toujours plus importante de la population entraînera de profondes mutations dans notre société.

Ce colloque, organisé par le CEPAG et la FGTB wallonne, fut l'occasion de dresser un état des lieux actuel de la situation mais aussi de se pencher sur ce qui nous attend demain.

juin 2013 // David Lannoy

« LE MANQUE D'EMPLOI EN WALLONIE : MYTHES ET RÉALITÉS »... VRAIMENT ?

En mars dernier, plusieurs médias ont relayé les résultats d'une étude de l'IRES (Institut de Recherches Economiques et Sociales, UCL) qui remettait en cause le nombre d'offres d'emploi disponibles en Wallonie. Loin des chiffres avancés habituellement (1 offre pour 22 ou 40 demandeurs d'emploi), il y aurait, en réalité, 1 opportunité d'emploi pour 5 (voire 2) chômeurs. On pourra revenir sur certains aspects méthodologiques de cette étude. Mais aussi sur les conclusions politiques que certains ne manqueront pas d'en tirer.

juin 2013 // Laurent D'Altoe

L'INFORMATION PRISE DANS LA TOILE

« Il va de soi, qu'interroger les pratiques et le rôle des médias permet à l'éducation populaire et aux mouvements des travailleurs de saisir les représentations symboliques qui sont faites d'eux, dans la société, par les médias et la reconnaissance ou non, qui leur est donnée comme acteur social. En interrogeant la manière dont les informations nous arrivent et sous quelles formes, nous pouvons mieux tenter de comprendre l'enjeu des médias et leurs relations aux pouvoirs économiques et politiques. » (Anne-Marie Andrusyszyn, directrice du CEPAG)

Cette note se fait l'écho du colloque organisé par le CEPAG le 14 juin 2013.

juillet 2013 // Bruno Poncelet

LE MARCHÉ TRANSATLANTIQUE AU PARLEMENT EUROPÉEN

Le 23 mai dernier, le marché transatlantique s'invitait au Parlement européen où les 754 élus devaient se prononcer sur les enjeux suivants :

- Faut-il ou non accorder un mandat à la Commission européenne pour négocier un accord dit de « libre-échange » avec les Etats-Unis ?
- Dans l'affirmative, que doit contenir ce mandat ?

Disons-le tout de suite : le vote du Parlement européen n'était pas décisif, la décision finale revenant aux gouvernements nationaux lors d'un sommet européen fixé au mois de juin. Néanmoins, les votes sont un baromètre de la sensibilité politique sur le sujet et ... ils ne sont pas rassurants.

juillet 2013 // Olivier Bonfond

NEUF MESURES URGENTES POUR REMETTRE LES BANQUES À LEUR PLACE

Bien que ces théories soient encore enseignées dans la plupart des universités européennes, les grandes banques ne constituent plus aujourd'hui des intermédiaires entre les épargnants et les investisseurs afin de financer l'économie réelle. Au fur et à mesure des dérégulations des années 1980 et 1990, les banques sont devenues des institutions surpuissantes qui utilisent toutes les ressources à leur portée (dont l'épargne des particuliers) pour mener des activités financières hautement spéculatives, afin de générer un maximum de profits à court terme pour les actionnaires.

Plutôt que de recapitaliser aveuglément les banques en les laissant continuer à spéculer à leur guise, il est urgent de réguler de manière très stricte le secteur bancaire et remettre la finance au service de l'économie réelle et d'un développement d'économie durable. Réflexions...

septembre 2013 // Nicolas Latteur

« AU TEMPS DES CATASTROPHES : RÉSISTER À LA BARBARIE QUI VIENT »

Pour Isabelle Stengers, philosophe et professeure à l'ULB, nous avons changé d'époque : l'éventualité d'un bouleversement global du climat s'impose désormais. La terre risque de devenir largement inhabitable (avec des perspectives de réchauffement de 4 à 6° d'ici la fin de ce siècle). Pollution, empoisonnement par les pesticides, épuisement des ressources, baisse des nappes phréatiques, inégalités sociales croissantes ne sont plus des problèmes pouvant être traités de manière isolée. Le réchauffement climatique a des effets en cascade sur les êtres vivants, les océans, l'atmosphère, les sols.

Or, aujourd'hui, nos dirigeants sont totalement incapables de prendre acte de la situation. Guerre économique oblige, notre mode de croissance actuel, irresponsable voire criminel, doit être maintenu coûte que coûte. Ce n'est pas pour rien que la catastrophe de la Nouvelle-Orléans a frappé les esprits. La réponse qui lui a été apportée ? L'abandon des pauvres, tandis que les riches se mettaient à l'abri, apparaît comme un symbole de la barbarie qui vient... Celle d'une Nouvelle-Orléans à l'échelle planétaire.

Mais dénoncer n'est pas suffisant. Il s'agit d'apprendre, et cela à toute échelle, à briser le sentiment d'impuissance qui nous menace, à expérimenter ce que demande la capacité de résister aux expropriations et aux destructions du capitalisme. Ce sont les chemins de cette alternative qu'invite à explorer Isabelle Stengers.

juillet 2013 // Anne-Marie Andrusyszyn

L'ÉCRITURE POUR (RE)PRENDRE LA PAROLE

Le CEPAG était présent à la Foire du livre, édition 2013 à Bruxelles. Il participait à une rencontre sur les ateliers d'écriture organisée par les Editions le Cerisier. Réflexions sur une écriture nécessaire pour prendre, et reprendre, la parole...

octobre 2013 // Laurent D'Altoe & Didier Brissa

INTERNET ET MILITANCE : JE T'AIME, MOI NON PLUS...

Travaillant dans le secteur non-marchand, Jean-Luc Manise a pris conscience de la baisse du nombre de militants présents sur le terrain, de la difficulté à motiver les gens, les affiliés, la population dans le cadre des modes classiques de mobilisation. Il a constaté par ailleurs, l'apparition de « nouvelles poches » de mobilisation, construites sur d'autres formes de militance : plus sporadiques, plus « multi-sujets ». Internet et les réseaux sociaux vont devenir les outils privilégiés de l'expression de ces « nouvelles poches » militantes, amenant souvent toutes une série d'effets contestés et/ou contestables. Le web en général, et les réseaux sociaux en particulier, n'ont pas fini de créer la polémique : entre les chauds partisans et les sceptiques, un fossé s'est creusé et il n'a rien de numérique. Et pourtant, qu'on le veuille ou non, ces nouveaux moyens de communication sont devenus quasi incontournables, surtout quand il s'agit de faire passer ses idées ou de mobiliser en vue d'actions diverses.

Petit tour des points de vue...

novembre 2013 // Olivier Bonfond

CECI N'EST PAS UNE REPRISE

Depuis quelques mois, en Belgique mais aussi en France et dans quelques autres pays européens, les dirigeants politiques et les grands médias affichent beaucoup d'optimisme : bien qu'encore timide, la reprise serait là. Bref, la crise serait enfin derrière nous.

En réalité, lorsqu'on regarde d'un peu plus près les fondements de ces affirmations, il apparaît très rapidement que si certains indicateurs se sont effectivement améliorés lors du deuxième trimestre, il n'y a vraiment pas de quoi afficher un tel optimisme. Premièrement, le retournement de tendance est très faible. Les analystes ne se trompent pas quand ils utilisent le terme « frémissement » qui, selon le Larousse, indique un « léger tremblement, évolution à peine marquée dans une statistique ». Deuxièmement, si certains indicateurs socio-économiques « frémissent », les autres restent dans le « rouge ». Enfin, si ces indicateurs ont pu « faire leur preuve » ces dernières décennies, leur validité n'est valable que dans un contexte plus ou moins stable, ce qui n'est pas du tout le cas. En effet, les menaces qui pèsent sur les économies européennes restent immenses, aucune des causes profondes de la crise n'ayant été résolue.

novembre 2013 // Gianni Infanti

LE PLAN MARSHALL 2022 : ANALYSE ET COMMENTAIRES

En 2005, avec le lancement du premier Plan Marshall, la Wallonie adoptait une démarche volontariste afin d'accélérer et d'amplifier le redéploiement économique de la Région. A l'époque le Gouvernement wallon avait concentré des moyens additionnels inégalés sur les axes les plus porteurs de développement.

En 2009, le Plan Marshall 2.Vert était censé poursuivre et amplifier les mesures entamées en 2005 . Malheureusement, la multiplication des domaines d'intervention ont « essoufflé » la dynamique : au lieu de concentrer les moyens, ils ont été dispersés.

Parallèlement à ces plans, diverses politiques se sont également inscrites dans cette logique « Marshall » (Plan Creative Wallonia ; Stratégie Recherche 2011-2015, etc.).

Il y a peu, les Gouvernements wallon et de la Fédération Wallonie-Bruxelles ont approuvé en première lecture le plan Marshall 2022.

Cette note se propose de présenter et de livrer les premiers commentaires sur ce plan Marshall, 3^e du nom.

novembre 2013 // Lydie Gaudier

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE FACE À LA TRIPLE CRISE : ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

Prises en étau entre impératifs de redressement économique, sauvegarde de l'emploi et respect des objectifs climatiques, l'Europe, et plus particulièrement la Wallonie et Bruxelles, sont à la croisée des chemins.

Les politiques volontaristes de développement des énergies renouvelables se heurtent à l'essor du gaz/huile de schiste bon marché qui entrave la compétitivité des entreprises.

La prolongation du nucléaire apparaît pour certains comme la seule option viable à court et moyen terme, malgré Fukushima.

Pourtant, il est désormais admis que, d'une part, ces ressources sont finies et que, d'autre part, une augmentation supérieure à 2°C de la température moyenne de la planète d'ici la fin du siècle, occasionnerait des catastrophes sans précédent.

Alors, que faire ? Quelle transition énergétique mettre en place à court et moyen terme face aux évolutions de l'échiquier énergétique mondial ? Quel modèle économique promouvoir ? Quels investissements réaliser et dans quels secteurs ?

Les différents intervenants (Yves cochet, Erik Rydberg et Michel Wautet) du colloque organisé le 16 octobre 2013 à Bruxelles par Rise, Brise, le CEPAG et la CCB ont tenté de répondre à ces questions.

novembre 2013 // Bruno Poncelet

MARCHÉ TRANSATLANTIQUE : MOBILISONS !

En mars 2011, alors que rien d'officiel ne filtrait sur le projet, le CEPAG était parmi les premiers à tirer la sonnette d'alarme : à travers différents lobbies, de puissantes multinationales s'échinaient discrètement à convaincre l'Europe et les Etats-Unis de créer un marché unique transatlantique.

Une campagne et une plateforme « No Transat » était lancée.

Cette note fait le point sur l'évolution du « dossier » depuis 2011 et énonce les perspectives pour le futur.

novembre 2013 // Bruno Poncelet

LE « LIBRE-ÉCHANGE » : UN CONTE POUR ENFANTS PAS SAGES

Depuis longtemps, on raconte des histoires pour endormir les enfants. Et s'il existait des histoires pour endormir les adultes ? Et s'il existait des contes pour mettre en veilleuse notre sens critique, quelles seraient ces histoires ? Tentative de réponse avec une histoire à dormir debout : le libre-échange apporterait à tous richesses et bien-être.

Il était une fois, au pays de l'expansion commerciale, des gens heureux...

novembre 2013 // Gianni Infanti

BUDGET 2014 DE LA WALLONIE

L'option prise par le Gouvernement a été un retour à l'équilibre budgétaire dès l'exercice 2014, et non pour l'exercice 2015. Cela a entraîné un effort additionnel de 169 millions € qui empêche la Région wallonne et la Fédération Wallonie-Bruxelles de consacrer ces montants à des mesures de relance.

Fin septembre 2013, les ministres wallons et de la Fédération Wallonie-Bruxelles ont clôturé leurs travaux relatifs à l'élaboration des budgets 2014 des deux entités. Selon le communiqué des deux Gouvernements, la Wallonie dégagerait un surplus de 86 millions €, la Région bruxelloise un surplus de 6 millions € qui viendraient compenser le déficit de la FWB (moins 92 millions €). Cette note se propose d'expliquer différentes pistes retenues par le Gouvernement wallon afin de dégager ce « surplus ».

novembre 2013 // Bruno Poncelet

ESPIONNAGE AMÉRICAIN : L'EUROPE DIVISÉE SUR LE PROGRAMME SÉCURITAIRE TRANSATLANTIQUE

Lorsque l'Europe prend la parole pour évoquer ses relations avec les Etats-Unis, il est souvent question de valeurs communes comme la liberté, la démocratie ou encore le respect des lois et des droits individuels. Bien entendu, il s'agit là d'un langage diplomatique, une sorte d'idéal à atteindre, mais qu'advient-il concrètement quand la réalité des faits contredit ce généreux message ?

A l'été 2013, Edward Snowden révélait au monde entier l'étendue de l'espionnage d'une agence militaire américaine au nom méconnu : la National Security Agency (NSA). Celle-ci aurait mis sur écoute tant ses alliés que ses ennemis géopolitiques, et se serait introduite dans la vie privée de simples citoyens et dans celle d'institutions et représentants officiels de l'autorité (par exemple, en interceptant les communications téléphoniques de la Chancelière allemande Angela Merkel). Face à ce viol flagrant des libertés fondamentales censées unir l'Europe et les Etats-Unis, quelle est la réaction des autorités européennes ? Qu'en est-il du programme sécuritaire transatlantique ?

décembre 2013 // David Lannoy

LA LIMITATION DANS LE TEMPS DES ALLOCATIONS D'INSERTION : CHRONIQUE D'UN DÉSASTRE ANNONCÉ

Depuis fin 2011, le gouvernement fédéral (PS – Sp.a – CDH – CD&V – MR – Open VLD) a introduit de nombreuses mesures détricotant notre système d'assurance-chômage. Certaines ont déjà commencé à faire sentir leurs effets : dégressivité accrue des allocations de chômage, renforcement des contrôles dits « de disponibilité » et des sanctions en découlant, allongement de la durée du stage d'insertion, dégradation de la notion d'emploi convenable...

D'autres mesures produiront leurs sinistres effets en décalage avec leur instauration. Il en va ainsi de la dégradation des périodes assimilées pour la pension et de la limitation dans le temps des allocations d'insertion. Cette dernière réforme risque de mener à l'exclusion de 55.000 sans emploi dont 35.000 en Wallonie.

Une catastrophe sociale pour les personnes concernées mais aussi une catastrophe budgétaire pour les communes et les CPAS qui auront à en supporter le coût. Tout ça pour une économie budgétaire dérisoire pour l'Etat fédéral.

novembre 2013 // Lydie Gaudier

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DE LA WALLONIE DANS LE CADRE DE LA JUSTE TRANSITION

Cette note n'a pas l'ambition d'être exhaustive car le sujet est trop vaste pour être synthétisé en quelques pages. Il s'agit ici de rendre compte du panorama général de la politique énergétique au niveau de la Wallonie et de proposer une série de recommandations.

décembre 2013 // Lydie Gaudier

VARSOVIE 2013 : AVIS DE TEMPÊTE POUR LES NÉGOCIATIONS SUR LE CLIMAT !

Du 11 au 23 novembre 2013, 195 Etats étaient réunis à Varsovie, en Pologne, pour la 19^e Conférence des Nations-Unies sur le changement climatique.

C'est en 1992 que le processus de négociation sur le climat a débuté, à l'occasion du premier Sommet de la Terre à Rio. Il a donné lieu à la signature du Protocole de Kyoto, en 1997 (entrée en vigueur en 2005).

Dans le cadre de cet accord, les pays industrialisés, à l'importante exception des Etats-Unis, se sont engagés à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre de 5,2 % à l'horizon 2012 (par rapport au niveau de 1990).

Le Protocole de Kyoto est arrivé à échéance fin 2012. Il s'agit aujourd'hui pour les Parties de s'accorder sur un nouvel accord en vue de la 21^e Conférence qui se tiendra à Paris en 2015. Les syndicats et les organisations non-gouvernementales espèrent que ce nouvel accord sera ambitieux, contraignant, socialement juste et rassemblera le plus grand nombre de pays possible.

Selon le calendrier des négociations, cet accord devrait entrer en vigueur en 2020, déjà très tard vu l'urgence climatique !

décembre 2013 // Olivier Bonfond

POURQUOI IL FAUT VOTER CONTRE LE TRAITÉ BUDGÉTAIRE EUROPÉEN

Suite aux interpellations citoyennes contre le Traité budgétaire européen (plus de 3.600 signatures récoltées par le CEPAG dans le cadre de sa campagne « Non au Traité budgétaire européen »), les parlementaires wallon et de la Fédération Wallonie-Bruxelles, réunis en commission conjointe le 4 décembre dernier, ont auditionné la FGTB et la CSC wallonnes, le monde académique mais aussi le CEPAG. Voici les arguments développés, à cette occasion, par Olivier Bonfond, économiste au CEPAG.

décembre 2013 // Dimitri Coutiez & Gianni Infanti

RÉGIONALISATION DES TITRES-SERVICES

Le dispositif des titres-services a été mis en place en 2003, en Région wallonne et en Flandre, sur base d'une loi de 2001, concrétisée par un accord de coopération entre le Fédéral et les Régions (et la Communauté germanophone).

La régionalisation de la mesure, suite à la 6^e Réforme de l'Etat et au transfert de compétences, constitue l'occasion de la réorienter en faveur de la création d'emplois durables et de qualité, d'une meilleure adéquation du système aux besoins et aux moyens des usagers et, enfin, d'exclure les employeurs ne proposant pas de conditions de travail satisfaisantes.

Tour d'horizon de la situation et des propositions.

décembre 2013 // Gianni Infanti

FISCALITÉ... LE TEMPS DE LA RÉFORME

La fiscalité est l'outil permettant de traduire des choix politiques en termes de répartition des richesses et de financement de l'action publique. Ces enjeux sont donc multiples étant donné qu'ils peuvent relever tant du politique, du social que de l'économique. Or, force est de constater que, ces dernières années, les évolutions fiscales ont été créées en faveur des ménages les plus riches et des entreprises, en particulier les plus grandes, et des revenus du capital.

De plus, dans un contexte européen et international marqué par une forte concurrence fiscale, et amplifié par des politiques de rigueur budgétaire, il est crucial de montrer en quoi une réforme fiscale s'impose.

ÉTUDES

OLIVIER BONFOND

LES FINANCES COMMUNALES EN DANGER : 12 RAISONS DE S'INQUIÉTER

L'objectif de cette étude est de mettre en avant les principaux facteurs récents qui vont provoquer à court terme une dégradation significative des finances publiques locales ainsi que de ses conséquences socio-économiques. Cette tendance à la dégradation n'est pas nouvelle mais plusieurs phénomènes viennent l'aggraver.

Il ne s'agit nullement de défendre aveuglément les responsables politiques locaux qui aujourd'hui, se plaignent et dénoncent les conséquences de l'austérité. Primo, en se gardant de mettre toutes les communes dans le même panier, il faut être conscient que certaines communes ont été mal gérées. Certains responsables politiques ont commis des erreurs, voire des fautes : investissements injustifiés ou déraisonnables, clientélisme, politique de l'emploi désastreuse...

De telles pratiques doivent être dénoncées et combattues. Secundo, malgré les nombreux avertissements lancés par les syndicats du service public et d'autres mouvements sociaux sur les menaces graves que fait peser l'austérité sur les budgets locaux, les responsables politiques ont validé l'orientation néolibérale du gouvernement. D'une part, ils ont validé ou soutenu la 6^e réforme de l'Etat (en ce compris la nouvelle Loi spéciale de financement) qui régionalise une partie de la sécurité sociale, dont les allocations familiales, ainsi que la loi sur la réforme des services d'incendie. D'autre part, ils ont fait le choix de voter le traité budgétaire (TSCG) et les autres orientations ultralibérales de l'Europe. Il est donc inacceptable et incohérent de voir des responsables politiques locaux s'insurger aujourd'hui contre des décisions qu'ils ont eux mêmes validé ou soutenu hier.

LA GOUVERNANCE SÉCURITAIRE : UN DANGER POUR LA DÉMOCRATIE ?

Comment vivre en sécurité ?

De nos jours, cette question fait l'objet d'une attention médiatique constante à travers des reportages couvrant de nombreux faits divers (notamment des agressions et des vols), dont la répétition quasi quotidienne laisse à penser qu'une agression peut arriver très vite, à tout moment et nous toucher tous. Face à ce sentiment d'insécurité, les gouvernements multiplient les initiatives « musclées » visant à montrer qu'ils prennent le problème à bras-le-corps et travaillent activement à protéger leurs citoyens. Ainsi, à intervalles réguliers, des émissions télévisées sont consacrées aux forces de l'ordre (dont on peut suivre la difficulté du travail), et nombreux sont les messages politiques expliquant l'énergie mise à lutter contre un ennemi particulièrement sournois : le terrorisme international.

D'après ces messages diffusés quotidiennement, l'éventail de l'insécurité va de la petite délinquance (agressions et vols) au crime international organisé. Pourtant, à bien y réfléchir, l'insécurité ne concerne pas que les seules thématiques sécuritaires. En effet, pour se sentir en sécurité, il convient aussi de pouvoir subvenir à ses besoins, c'est-à-dire : avoir un travail correctement payé pour se loger, se nourrir, se vêtir, et donner l'occasion à tous les enfants d'avoir accès à un enseignement de qualité. Cette forme de sécurité-là (qu'on pourrait appeler la protection sociale) va de moins en moins de soi. En témoignent les délocalisations, restructurations et autres fermetures d'entreprises, mais également la dégradation des conditions de travail (pression salariale à la baisse, multiplication des contrats de travail précaires, horaires de plus en plus flexibles...) : autant de reculs sociaux étroitement liés à la volonté politique de renforcer la compétitivité et la concurrence économique. La pauvreté progresse, tandis que le monde syndical se plaint de mesures de plus en plus répressives contre le droit de grève, empêchant les travailleurs de mettre en place un rapport de forces lorsque les négociations avec les représentants patronaux échouent à trouver un terrain d'entente. Bien entendu, les organisations patronales plaident de leur côté la liberté de travailler, qui serait remise en cause par les grévistes (mais jamais par les délocalisations et restructurations d'entreprises !).

Dans ce débat, un rappel historique est sans doute nécessaire : durant plusieurs décennies, l'arbitraire étatique et la répression policière se sont acharnés contre les travailleurs (dont les réunions furent interdites durant une large partie du XIX^{ème} siècle). Conquis de haute lutte, le droit de grève a donné des moyens de pression collectifs aux travailleurs, contribuant ainsi à donner vie aux mécanismes de la concertation sociale (négociations entre travailleurs et patrons sur l'organisation du travail et la répartition des richesses). Cette démocratisation de l'économie a ensuite contribué à façonner une société plus sûre, en accordant des droits sociaux aux travailleurs (comme les congés payés) et en mettant en place des filets de protection sociale permettant à tous (y compris les plus pauvres) d'avoir accès à des soins de santé et à un revenu minimum. Les avantages de cette politique de protection sociale se sont également étendus à de nombreux secteurs marchands (loisirs, vacances, aménagement intérieur des maisons...), qui ont prospéré grâce au pouvoir d'achat accru des salariés. Malgré ces évidences historiques, le droit de grève est aujourd'hui présenté comme un handicap remettant en cause la compétitivité des entreprises, et nuisant à la liberté de travail de celles et ceux qui ne veulent pas faire grève.

On le constate : la sécurité est un thème plus complexe qu'il n'y paraît au premier abord. Selon qu'on optera pour une définition étroite (la sécurité, c'est le droit à ne pas se faire agresser) ou large (la sécurité, c'est le droit d'avoir les moyens de vivre dignement dans une société pacifique), les enjeux ne sont pas les mêmes. Les deux visions peuvent en effet se télescoper, voire mener à des politiques contradictoires, lorsque des politiques sécuritaires remettent en cause des acquis de la protection sociale. C'est ce qui s'est produit en Grèce et en Espagne (notamment), où les manifestations massives de la population contre l'austérité ont donné lieu à des actions très musclées des forces de l'ordre.

De fait, la démocratie et la sécurité entretiennent des relations ambiguës.

D'un côté, la sécurité est un droit démocratique fondamental : tout un chacun doit pouvoir mener sa vie à l'abri de la violence, en se sentant protégé par des lois et des services publics (forces de police, juges, tribunaux...) visant à combattre les individus et groupes criminels.

D'un autre côté, les politiques sécuritaires et répressives doivent être contenues dans certaines limites. En effet, si les forces de police ont tout pouvoir, si l'État peut définir et réprimer le « crime » au gré de sa volonté, on est face à une tyrannie qui peut user de violence en toute impunité : intimidations politiques, arrestations arbitraires, tortures policières, disparitions d'opposants, etc.

Pour éviter cette dérive dictatoriale, les démocraties ont inventé trois principes, trois garde-fous fondamentaux :

- la séparation des pouvoirs, qui interdit à un groupe social particulier de cumuler trop d'outils de domination et de répression entre ses mains ;
- le droit pour les personnes reconnues comme citoyen à part entière de participer à la vie politique (par exemple, les ressortissants d'un pays y jouissent du droit de vote et d'éligibilité) ;
- la reconnaissance de libertés fondamentales (droit à la libre expression, à la vie privée, aux réunions collectives, aux manifestations et protestations...) accordées à tous, y compris aux personnes ne jouissant pas de droits politiques.

Cette extension à tous des libertés fondamentales est vitale. Sans quoi l'histoire bégaie et reproduit les injustices qui frappèrent jadis les travailleurs interdits de réunion collective (au XIX^{ème} siècle), voire d'autres catégories de la population : les populations indigènes (au temps de la colonisation), les femmes (au temps où le machisme juridique les plaçait sous tutelle de leur mari), ou les populations noires aux États-Unis ou en Afrique du Sud (au temps où les discriminations racistes y avaient force de loi).

Pour évaluer le bienfondé des politiques visant à nous mettre en sécurité, il est donc important d'accorder une large place à la démocratie, entendue ici comme la reconnaissance de droits politiques (aux citoyens à part entière) et de libertés fondamentales (accordées à tout le monde, y compris des catégories de personnes ne jouissant pas de la citoyenneté à part entière). Qu'en est-il dans l'Europe d'aujourd'hui ?

ÉMISSIONS TV REGARDS

Les émissions
Regards, produites par
le CEPAG, sont diffusées
sur la RTBF. Elles sont
visibles sur le site
www.cepag.be mais également
disponibles en DVD au prix de
10 €. Pour toute info :
daniel.wojtalik@cepag.be
tél. 02 506 83 96.

janvier 2013

ET SI ON ARRÊTAIT DE PAYER ?

Entretien avec Olivier Bonfond, économiste, conseiller au CEPAG, autour de son livre « Et si on arrêta de payer ? 10 questions/réponses sur la dette publique belge et les alternatives à l'austérité ». Pédagogique et percutant !

avril 2013

HAÏTI BATAY

Haïti, 2013. Trois ans après le tremblement de terre. Une ville du Nord-Est, une zone franche, un pont sur la rivière Massacre. Et le peuple haïtien comme on ne vous le montre jamais.

juin 2013

TOUS SAIGNÉS COMME LES GRECS

Dans les différents parlements du pays, en silence, sans aucun débat public, nos élus sont en train de nous condamner à l'austérité pour de très nombreuses années. Diffusée à partir de demain sur les chaînes publiques (profitons-en tant qu'il en reste!), la nouvelle émission Regards aborde le Pacte budgétaire européen et l'austérité que l'on tente d'imposer à tous les travailleurs européens.

Dans l'ombre, en catimini, les parlementaires adoptent le Traité budgétaire européen, qui va nous livrer pieds et poings liés à la Commission européenne et à sa terrible « règle d'or », avec des conséquences sociales et économiques dramatiques pour les citoyens. Voyez, dans cette émission, comment presque tous nos « représentants » se soumettent et confisquent le débat démocratique. Double discours, pensée unique, zéro débat.

Voyez également, dans la deuxième partie de cette émission, comment les nouvelles mesures prises par le gouvernement en matière de chômage vont saigner les demandeurs d'emploi. L'austérité est déjà là, et voici ce qu'elle promet à des dizaines de milliers de personnes : la précarité, la misère, la souffrance sociale.

septembre 2013

GROS SOUS, PETITS SALAIRES ET BOMBE SOCIALE

Thierry Bodson fait sa rentrée politique dans la nouvelle émission « Regards ». Au menu : petits et gros salaires, injustice sociale et réforme fiscale, exclusions chômage, austérité, audit de la dette publique et avenir de la Wallonie.

Dans cette émission de rentrée, il est question de gros sous et de petits salaires. Il est question de ceux qui gagnent des fortunes, et puis aussi de tous les autres, à qui l'on répète en boucle qu'il faut se serrer la ceinture et... bloquer les salaires. Il est question également d'une véritable bombe sociale, une catastrophe programmée dont on parle peu, trop peu, alors qu'elle va frapper plus de 30.000 personnes au 1^{er} janvier 2015, c'est-à-dire... demain. Dans cette interview de rentrée, Thierry Bodson renvoie Charles Michel à ses études, dénonce le Traité budgétaire européen et la confiscation du débat démocratique, revient sur la campagne « A qui profite la dette ? » et les comités d'audit citoyens qui se mettent en place, et avance ses propositions pour l'avenir de la Wallonie.

octobre 2013

DES CANARIS DANS LA MINE

Voici quelques canaris aux cris stridents. Des canaris venus de Belgique, de France et de Grèce qui sifflent l'alerte depuis le fond de la mine. Des canaris qui s'agitent pour nous prévenir : c'est un fameux coup de grisou qui s'annonce, sur nos droits, notre santé, nos vies, l'avenir de nos enfants. Un coup de grisou sur les peuples et la démocratie.

Prêtez l'oreille aux canaris : vous comprendrez qu'il est temps de sortir de la mine. Et vite.

décembre 2013

DUMPING COSMOS

Aujourd'hui, les esclaves sont « détachés ». Traduction : ils peuvent se déplacer avec leurs chaînes. Ils sont Portugais, Polonais, Roumains, Espagnols, Slovènes, Bulgares... et viennent en Belgique se faire exploiter à meilleur prix que chez eux. « Dumping Cosmos » met en lumière les logiques et les conséquences de la fameuse directive européenne sur le détachement, qui organise un dumping social d'une ampleur inouïe. Avec un impact terrible sur les travailleurs de nombreux secteurs, notamment celui de la construction. Reportage et témoignages édifiants sur ce qu'il convient d'appeler le nouvel esclavage des temps modernes.

LES FICHES D'ACTUALITÉ DE LA CCB*

EN COLLABORATION AVEC LA FGTB BRUXELLES

* CENTRALE CULTURELLE BRUXELLOISE

Ces fiches
syndicales
ont été réalisées par
le Bureau d'étude de la FGTB
Bruxelles et la CCB.
Elles sont téléchargeables
sur www.cepag.be
ou sur demande :
veronique.bel@fgtb.be
tél. 02 552 03 57.

Fiche n° 1

LA DÉFENSE DE L'ÉTAT SOCIAL DE SERVICE PUBLIC

Le « pouvoir d'achat » des travailleurs ne dépend pas uniquement du niveau des salaires et des allocations sociales : le développement des services publics joue un rôle central dans l'amélioration des conditions de vie et dans la lutte contre les inégalités sociales. En rendant accessibles à la population une série de services essentiels pour l'exercice des droits fondamentaux (santé, logement, éducation, protection sociale, culture, transport, accès à l'eau et à l'énergie,...) ou pour la vie en collectivité (infrastructures, administrations, télécommunications...), les services publics constituent un des fondements de notre modèle social. C'est une part des richesses produites qui est, par ce moyen, redistribuée et mise au service de l'intérêt général.

Fiche n° 2

LA 6^e RÉFORME DE L'ÉTAT : ENJEUX BRUXELLOIS

Focus bruxellois sur cet accord institutionnel « historique » qui a mis en place la 6^e Réforme de l'Etat et sur les enjeux de cette Région.

Fiche n° 3

ÉTAT SOCIAL ACTIF... UN CRAN PLUS LOIN...

Avec la dégressivité des allocations de chômage, la limitation dans le temps des allocations d'attente des jeunes et l'intensification des contrôles ONEM, le pays s'engage un peu plus dans la chasse aux chômeurs. Le secteur de l'alpha est au côté des travailleurs sans emploi qui subissent les effets de l'État social actif... Nombreux sont en effet ceux et celles qui ne veulent pas rester sans réagir...

Fiche n° 4

CRISE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE : ENJEUX FÉDÉRAUX ET DÉFIS RÉGIONAUX

Le constat est connu et incontestable : Bruxelles est une Région très prospère en termes de production de richesses mais de nombreux Bruxellois sont aujourd'hui fort pauvres en termes de revenus. Depuis la création, en 1989, de la Région de Bruxelles-Capitale, la population bruxelloise est passée du statut de « population la plus riche du pays » à celui de « population la plus pauvre » !

Analyse dans cette note...

Fiche n° 5

GARANTIE JEUNES : BLUFF OU OPPORTUNITÉ ?

L'Europe vient de lancer ce nouveau concept de Youth Guarantee, qui devrait faire l'objet prochainement d'un appel à projet. La Région de Bruxelles-Capitale a décidé d'y participer. La Garantie Jeunes a été en effet intégrée, dès janvier 2013, au nouveau contrat de gestion d'Actiris, conclu entre le Gouvernement régional et les interlocuteurs sociaux bruxellois.

L'objectif de ce dispositif est de garantir à tous les jeunes : soit qu'ils obtiennent un emploi, soit qu'ils suivent une formation complémentaire, soit qu'ils participent à des mesures dites « d'activation professionnelle » (stage, immersion, essai métier, volontariat...). Avec comme objectif final, l'obtention d'un emploi de qualité.